

# BAYE

Bulletin municipal

# 2020



►►► Janvier 2020 | N° 28 | [www.baye.fr](http://www.baye.fr)





## SOMMAIRE

Vie communale	p. 3
Associations	p. 4, 5, 6 & 7
Vie culturelle & animations	p. 8 & 9
Agenda	p. 9
Histoire	p. 10
Patrimoine	p.11
Vie scolaire	p. 12
Médiathèque	p. 13
Travaux	p. 14 & 15
Budget	p. 16
Recensement 2020	p. 17
Etat civil	p. 17
Vie citoyenne	p. 18
Quimperlé Communauté	p.19
Pense Baye	p.20

### Directeur de la publication :

Philippe Le Ténier

### Comité de rédaction :

P. Le Ténier, E. Cottier, M.C. Rouxel,  
P. Bozec, L. Dérédel

### Conception et réalisation :

ART Communication  
Quimperlé Tél. 06 13 38 20 23

Bayoises, Bayois,

Je vous dis un grand « MERCI » pour m'avoir permis de vivre cette belle aventure électorale de 25 ans, un quart de siècle ! J'ai réalisé deux mandats de conseiller municipal (dont un de 7 ans) et deux mandats de maire. J'ai vécu une aventure humaine extraordinaire, faite de rencontres de femmes et d'hommes, qui aura été personnellement un grand enrichissement intellectuel. Cet épisode de ma vie m'aura permis de participer activement au développement de ma commune. Cette histoire s'arrêtera fin mars 2020. Je ne peux que vous encourager à vous engager pour notre village et participer à son devenir.

Cette année 2019 aura été marquée par l'élévation de la médiathèque, après avoir connu la phase démolition en 2018. Après quelques retards dans les travaux, nous espérons une inauguration et une ouverture au public à la mi-janvier. Des travaux de voirie, l'achat de divers matériels sont venus compléter les dépenses d'investissement de cet exercice comptable. Je vous encourage à les découvrir en détail dans cette nouvelle édition du bulletin municipal.

Pour cette année 2020, je vous souhaite :

*Des éclats de rire, pour dissiper la morosité.*

*De l'audace, pour oser inventer et créer autrement.*

*De la confiance, pour s'épanouir pleinement.*

*Des douceurs, pour croquer la vie à pleine dents.*

*Du réconfort, pour être rassuré lors de moments délicats.*

*De la bonté, pour le plaisir de donner aux autres.*

*Des rayons d'espoir, pour illuminer nos idées et notre humeur.*

*De la vaillance, pour aller de l'avant tel un aventurier de l'avenir.*

*De la persévérance pour mener ses projets à bien.*

Pour 2020, je vous souhaite tout simplement le meilleur !

Philippe Le Ténier,  
Maire

*Beiadezed, Beiiz,*

*Lavaret a ran « TRUGAREZ VRAS » deoc'h da vezañ roet an tu din da vevañ an avantur dilennad kaer-se e-pad 25 bloaz, ur c'hard kantved ! Graet em eus daou respet evel kuzulier-kêr (unan 7 vloaz en o zouez) ha daou respet evel maer. Bevet em eus un avantur denel dreistordinal, graet diwar kejadennoù gant merc'hed ha paotred, ar pezh a vo bet evidon-me un doare da binvidikaat kalz ma spered. Gant an tamm-se eus ma buhez em bo gallet kemer perzh da vat e diorroadur ma c'humun. Echuiñ a raio an istor-se e dibenn miz Meurzh 2020. Ne c'hallan nemet kennerzhañ ac'hanoc'h d'en em ouestlañ evit ho kêr ha da gemer perzh en hec'h amzer da zont.*

*Merket eo bet ar bloaz 2019 gant savidigezh ar vediaoueg, goude ar prantad distrujañ a oa bet e 2018. Emichañs, goude bezañ tapet dale meur a wech gant al labourioù, e c'hallimp lidañ digoradur ar vediaoueg ha digeriñ anezhi d'an dud e-kreiz miz Genver. Ober labourioù war an hentoù, prenañ dafar a bep seurt, zo deuet da glokaat an dispignoù postañ en embregvezh-se. Broudañ a ran ac'hanoc'h da lenn anezhe dre ar munud en embannadur nevez-se eus ar c'hannadig-kêr.*

*Evit ar bloaz 2020 e hetan deoc'h :*

*C'hoarzhadegoù, evit lakaat ar malañjer da steuziñ.*

*Hardizhegezh, evit krediñ ijinañ ha krouiñ en ur mod all.*

*Fiziañs, evit bleuniañ da vat.*

*Douster, evit bourrañ gant ar vuhez.*

*Kennerzh, evit bezañ dinet'het pa vez mareoù diaes.*

*Madelezh, evit kaout plijadur o reiñ d'ar re all.*

*Tammoù spi, evit sklêrijennañ hor soñjoù hag hon imor.*

*Kalonegezh, evit mont war-raok evel un den o foetañ hent an amzer da zont.*

*Dalc'husted evit kas e vennadoù da benn.*

*Evit 2020 e hetan deoc'h ar pep gwellañ ha netra ken !*

Philippe Le Ténier,  
Maer

## PERSONNEL COMMUNAL

### Médaille du travail et départ en retraite

En février, Christine Pennec a reçu la médaille d'honneur du travail pour ses 20 ans d'activité. C'est en janvier 1998, que la brestoise d'origine, rejoint la commune de Baye où elle signe un contrat emploi solidaire.



En janvier 2000, Christine est titularisée. Après avoir débuté à la garderie, elle rejoint la cuisine pour en devenir, au bout de plusieurs années, la responsable.



En juin, elle faisait valoir ses droits à la retraite après avoir accompagné plusieurs générations de jeunes bayois(es). C'est, entourée de sa famille et de ses collègues que Christine a officialisé ce moment.

### Les équipes actuelles

L'équipe du personnel de l'école a donc vu l'arrivée de Jean Baptiste Billet pour remplacer Christine.



Florence Ulvé, Catherine Pontré, Jean-Baptiste Billet, Nathalie Brot, Christine Pocher et Marie-Aline Havis.

Jean-Baptiste, âgé de 43 ans, originaire de Soissons (Aisne) est installé en Bretagne depuis de nombreuses années. Après avoir travaillé pendant vingt ans, dans la Marine Nationale, comme chef de cuisine à la base de Lann-Bihoué, il a officié, avant de venir à Baye, au lycée Chaptal à Quimper. Il bénéficie donc d'une solide expérience de la cuisine de collectivité, qui lui sera précieuse car la quasi-totalité des 128 élèves de l'école déjeune à la cantine. Il est aidé dans sa tâche par Nathalie Brot, présente à l'école depuis cinq ans. Jean-Baptiste proposera un repas à thème chaque mois, ainsi que la participation à la semaine du goût. Des pâtisseries maison sont proposées aux enfants.

L'équipe des Services Techniques, quant à elle, a vu le recrutement

d'un nouveau responsable : Nicolas Labarre. Après 17 ans de service dans la Marine Nationale, Nicolas a travaillé pendant 5 ans comme électricien. Des expériences lui permettant de bien appréhender son nouveau travail.



Nicolas Labarre, Stéphane Toner et Alain Leroy.

Pour la partie administrative, Sylvie Coroller, Directrice des Services, assistée de Stéphanie Rolland et Marie-Laure Charrier, nommée responsable de la médiathèque.



Sylvie Coroller et Stéphanie Rolland.



Marie-Laure Charrier.

## L'ADMR

L'ADMR de Baye accompagne et soutient les familles et les personnes depuis de nombreuses années. Se faire aider à certains moments de la vie peut être d'un grand soulagement.

- Vous êtes confronté(es) à des changements au sein de votre famille : maladie, hospitalisation, grossesse difficile, naissance, rupture familiale.

Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions.

- Faire garder vos enfants dans leur environnement familial, les savoir à la maison quand ils sont malades, éviter les déplacements quotidiens... ce sont les avantages de la garde à domicile.

- Nous accompagnons également les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, dans les actes de la vie quotidienne (aide aux repas, entretien du logement...).



- Que ce soit pour réaliser votre ménage, votre repassage ou vous aider dans les démarches administratives, des salariés compétents et attentifs sont à vos côtés. Parce que l'humain est au cœur de nos métiers !

Contact : mairie de Baye.

Tél. : 02 98 96 81 97

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h à 13h.

#### Composition du bureau :

Président : Gérard DUFLOS

Vices Présidentes : Annick HAVIS, Gilda LE GALL, Juliette PASQUIER

Trésorière : Monique CAUDAN - Adjoint : Bruno GARNIER

Secrétaire : Christine KERDRAON - Adjoint : Philippe LE TENIER

## ▶▶▶ AMICALE LAÏQUE DE BAYE

L'Amicale Laïque accueille quelques 140 adhérents qui participent à une ou plusieurs des activités proposées par des animateurs bénévoles... et compétents. Il y en a pour tous les goûts, entre l'accordéon diatonique, la guitare d'accompagnement, la danse bretonne, le groupe « *Bigornoz* » qui anime des festou-noz, l'atelier cartonnage et encadrement, la randonnée avec « *l'Echappée Baye* » et le groupe vocal « *les Copains d'Accords* » qui accueillerait bien volontiers d'autres chanteurs.

L'Amicale Laïque organise aussi des concerts, des festou-noz, la fête de la musique et participe au marché de Noël, autant d'évènements proposés pour contribuer à l'animation de la vie locale de notre commune.

Prix de l'adhésion pour une ou plusieurs activités : 20 € (27 € pour la danse bretonne).

Contact : [amicalelaiquebaye@gmail.com](mailto:amicalelaiquebaye@gmail.com) ou  
Tél. : 02.98.96.83.97



**Composition du bureau**  
Présidente : Sylviane OURY  
Vice Présidente : Claudie LOSTANLEN  
Trésorier : Claude QUERO  
Secrétaire : Anita IALENTI  
Secrétaire adjointe : Claire TOUX

## ▶▶▶ COMITE DES FÊTES

Comme chaque année les membres du Comité se sont investis dans l'animation de Baye.

Le Téléthon de fin 2018, en dépit d'un temps maussade, a connu une bonne participation. En plus des jeunes qui sont présents chaque année, des enfants de l'école se sont investis avec leurs parents pour la distribution de viennoiseries. Le repas « crêpes » a retrouvé ses adeptes et le festou-noz de la soirée organisé par l'Amicale Laïque, sa super ambiance.

Les rencontres de belote du printemps et de l'automne, à la salle polyvalente, ont connu leurs succès habituels. Anciens et nouveaux

participants se sont retrouvés pour des parties disputées dans un esprit convivial.

Le pardon des chevaux (86 équidés), le 30 juin, est un temps fort de rencontres dans le bourg, s'ensuit un repas crêpes à la salle polyvalente.

Le Comité remercie la municipalité et tous les bénévoles pour leur investissement et leur soutien. Toutes les personnes qui désirent s'investir sont les bienvenues.



**Composition du bureau**  
Présidente : Annie CHRISTIEN  
Vice-présidente : Colette DAVID  
Trésorier : Jacky COTTIER  
Secrétaire : Viviane CLOAREC

## ►►► BRO DUIG

Tous les ans en novembre, nous organisons un fest-noz traditionnel à Baye, avec sonneurs et chanteurs.

Le fest-noz du 2 novembre a marqué les esprits. Nous avons invité les jeunes musiciens du conservatoire de musique de Quimperlé Communauté à démarrer le fest-noz, applaudis par plus de 160 personnes. Les 2 plus jeunes sonneurs, Angélo et Victor 8 et 12 ans ont ouvert la danse.

Une salle dynamique, de bons danseurs, un bon cru 2019.

**Composition du bureau**  
Président : Daniel MINIOU  
Vice-présidente :  
Chantal COIFFEC-SOURBE  
Trésorière : Nelly LE DOZE  
Secrétaire : Alain PERON



## ►►► AS BAYE

C'est reparti pour les seniors de l'AS Baye !

Après une année sans équipe seniors, l'As Baye redémarre en championnat de 4<sup>ème</sup> division, le plus petit niveau régional.

L'AS Baye compte aujourd'hui 10 licenciés bénévoles, 20 licenciés seniors et vétérans. C'est sous la houlette de Mickaël Mouello en tant qu'entraîneur que les joueurs ont retrouvé le chemin du terrain municipal. L'arbitrage est assuré par Michel Kermanach et le casse-croûte par Jeannette Gourvellec, bénévole de toujours.

En ce qui concerne l'école de foot, qui existait encore l'an dernier en entente avec nos voisins des Coquelicots du Trévoux, c'est le scénario inverse. C'est donc encore une année difficile avec la mise en sommeil de l'école de foot.

L'As Baye cherche évidemment encore à s'agrandir et est à la recherche de bénévoles, d'éducateurs ainsi que de joueurs, petits et grands, pour dès à présent commencer à préparer la prochaine saison 2020/2021 et pourquoi pas recréer une école de foot à Baye !!!

Contact : Jean-Yves QUEFFELEC : 06 22 67 11 33



**Composition du bureau**  
Président : Melaine LE PENNEC  
Secrétaire : Jean-Yves QUEFFELEC  
Trésorière : Gisèle BOURHIS  
Membres : Jeannette GOURVELLEC,  
Fabrice Le DANVIC

## ►►► LÉVRIERS DE CORNOUAILLE



**Composition du bureau**  
Président : Philippe TEFFO  
Trésorier : Michel CADIC  
Secrétaire : Elisabeth TEFFO  
Membres : Georges PROST, Thérèse GUYONVARCH, Yvette CHRISTIEN.

L'association regroupe des passionnés de lévriers ou chiens apparentés.

Le cynodrome est seulement dédié à l'entraînement en « racing » (course en anneau). Différents types de lévriers s'y côtoient : Whippet, Saluki, Barzoï, Afghan, Azawakh, Galgo etc...

Dans une ambiance détendue et amicale pour les chiens comme pour les propriétaires, chaque chien peut courir à son rythme suivant son âge et ses capacités. Les courses de lévriers sont pratiquées par des personnes aimant et respectant les animaux. Aucune maltraitance n'est faite aux chiens. Nos toutous sont "choyés, chouchoutés" suivis régulièrement par un vétérinaire. Pour le lévrier c'est un plaisir de courir, c'est dans ses gènes, en aucun cas il n'est forcé à le faire. Il peut courir jusqu'à 10 ans, ensuite sa retraite est heureuse et paisible en famille.

Le public peut venir assister gratuitement aux entraînements qui ont lieu chaque dimanche à partir de 14h30 d'avril à début novembre.

Ouverture de la prochaine saison prévue le dimanche 5 avril 2020.

Plus d'infos sur notre blog :  
<http://les-levriers-de-cornouaille.blogspot.fr> ou notre Facebook.

## ►►► LES ECURIES DE LOCQUILLEC

Avec Thierry et Perrine nous souhaitons aider l'ensemble des cavaliers, des débutants aux plus confirmés dans leur pratique de l'équitation, qu'elle soit de loisir ou de compétition. Cette année plusieurs cavaliers se préparent à aller défendre les couleurs des écuries aux championnats de France à Lamotte Beuvron, du 18 au 27 juillet 2020. L'association sera évidemment à leurs côtés.

L'association a également pour objectif d'aider lors des différentes manifestations publiques, que sont les Concours officiels, challenges internes, fête des écuries... Vous en trouverez le détail dans la page agenda.

L'Association des Cavaliers et Propriétaires des écuries de Locquillec a renouvelé son bureau lors de son assemblée générale annuelle.



### Composition du bureau :

Président : Cédric MARX  
 Vice-présidente : Caroline BENOIST  
 Secrétaire : Jennifer MARX  
 Trésorière : Catherine TROMEUR  
 Trésorier adjoint : Sébastien WONS

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram

## ►►► SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

### Invasion biologique : " Le ragondin "

Le ragondin est une espèce de rongeur originaire d'Amérique du sud qui a été introduit au 19<sup>e</sup> siècle pour l'exploitation de sa fourrure. L'espèce colonise les milieux humides d'une grande partie de la France, et occasionne de nombreux dégâts que ce soit sur le plan écologique mais également sur les activités humaines.



### Composition du bureau :

Président : Robert LE CORNE  
 Secrétaire : Pascal MAREC  
 Trésorier : Marcel BLEUZEN  
 Membres : Jacques MARCILLE,  
 Thierry MAREC, Philippe LE TENIER.  
 Garde de chasse: Yves LE CORNE

Les ragondins construisent un réseau de galeries au niveau des berges, entraînant une dégradation et une mise à nu de celles-ci favorisant leur érosion progressive ainsi que leur instabilité.

La prolifération du ragondin entraîne une consommation excessive de végétaux aquatiques, et donc une menace sur certaines de ces espèces. De manière générale cette prolifération se fait au détriment des autres espèces animales présentes

dans le milieu, puisque le ragondin contrairement aux autres mammifères n'a pas de prédateur. La destruction des habitats causée par les ragondins menace les espèces d'oiseaux, de poissons et d'invertébrés.

Le ragondin occasionne également des dégâts aux activités humaines et notamment aux cultures (céréales, maraichage, écorçage dans les peupleraies...). De plus l'espèce peut également transmettre à l'homme des maladies telles que la douve du foie ou la leptospirose.

## ►►► FNACA

En 2018, la FNACA lançait un appel aux anciens appelés présents en Algérie de juillet 1962 à juillet 1964, pour les informer qu'ils pouvaient prétendre à l'obtention du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la carte d'Ancien Combattant. Deux bayois y ont souscrit. Un seul a été retenu. Il a ainsi pu rejoindre le Comité FNACA de Baye. Deux adhérents nous ont quittés en 2019.

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2018, il avait été évoqué l'idée de faire réaliser une plaque portant les noms, âges des soldats qui ont périés lors de la guerre 14-18 ainsi que les dates et lieux des décès. Cette plaque est en cours de réalisation. Elle sera posée prochainement près du monument au mort.



### Composition du bureau :

Président : Joseph LE GALLIC  
 Secrétaire : Robert GUILLOU  
 Trésorière : Antoinette ULVE

## ►►► LIONS CLUB

Le LIONS Club Quimperlé-Pays de Quimperlé au service des autres, des plus jeunes aux plus âgés, compte actuellement 20 membres.

En 2019 nous avons réalisé plusieurs actions dont :

- *une rose un sourire* : rêves de Clowns, en collaboration avec les centres Intermarché, pour financer la présence de Clowns auprès des enfants hospitalisés.
- le 10 mars, avec Alain Kergoat, théâtre « *l'humour de ma Vue* » pour Retina.
- le 1<sup>er</sup> mai, *vente de muguet* pour la SNSM sur toutes les communes.
- le 2 juin, Participation à l'organisation de la journée de La "*Kemperloise*" marche et course, en lien avec l'Antenne de la ligue de Quimperlé, pour l'amélioration du confort physique et psychologique des personnes atteintes par un cancer.
- le 30 juin, aide à la fête de Baye pour le *Pardon des Chevaux et le repas crêpes*.
- le 8 octobre, dans le cadre de la journée mondiale de la vue et durant la *Semaine Bleue*, nous avons accueilli 74 personnes de 17 à 77 ans pour la détection des troubles de la vue, avec le concours et le soutien de 11 opticiens. Et toute l'année collecte de lu-



### Composition du bureau

Présidente : Marizette LE BOURVELLEC  
 Vice-Présidente : Marie-France MAO  
 Secrétaire : Marie-Françoise ROUVIERE  
 et Annie CHRISTIEN  
 Trésorier : Jean-Yves VAILLANT  
 Trésorière adjointe : Marie Ange MARC

nettes pour recyclage et expédition vers les pays d'Afrique.

En décembre, nous participons au *Téléthon* avec collectes de piles et de téléphones usagés sur plusieurs sites dont la salle polyvalente de Baye.

Nous assurerons aussi dans les Intermarchés une opération *Caddithon*, tombola pour 3 ou 4 caddy garnis de produits locaux d'une valeur de 250 à 300 €, tirage le soir.

Le 19 janvier 2020, au quartz à Brest 26<sup>ème</sup> *Forumap*, forum de l'apprentissage et de la formation en alternance, ouvert aux collégiens

et lycéens et à leur famille sous le haut patronage du Ministre du travail et du Ministre de l'éducation nationale.

Nous maintiendrons aussi nos actions : le 29 février une rose un sourire, le 1<sup>er</sup> mai muguet, le 7 juin la Kemperloise, le 28 juin Pardon des Chevaux à Baye... et repas crêpes.

Notre devise « *WE SERVE* »  
 « *nous servons* ».

## ►►► APE DE BAYE



### Composition du bureau

Présidente : Charlotte KERALHE  
 Vice-Présidente : Morgane NAOUR  
 Secrétaire : Anne LAONET  
 Adjointe : Gwendoline GRONDIN  
 Trésorière : Claire LOUARN  
 Adjointe : Marion DERVOU

L' Association des Parents d'Elèves de l'école de Baye s'occupe d'organiser des manifestations, ventes, repas, dont les bénéfices servent à financer les différents projets et sorties des enfants de l'école : sortie au cirque, piscine, visite chez les pompiers, abonnements, judo, kayak...).

Début décembre s'est tenue la traditionnelle vente de sapins, en partenariat avec les pépinières du Be-  
 lon.

L'association compte un peu plus de 25 membres actifs. Depuis la rentrée scolaire, l'APE a organisé son traditionnel repas de rentrée, début octobre (pintade forestière et pommes de terre grenailles, avec la participation des Vollailles de Coat Savé)..

L'APE est également présente pour le marché de Noël, avec la vente de chocolat chaud.

Les collectes de papier ont également repris chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h.

Une vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants ainsi qu'une vente de chocolat sont en cours.



# VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS

Plusieurs expositions, visibles à la mairie en salle du conseil ont été proposées tout au long de l'année :

## ▶▶▶ EXPOSITION DE L'ARTISTE BOUBACAR

En février 2019, « BENZ », peinture à l'acrylique où le figuratif se mélange à l'abstrait et où le visage humain est toujours présent



## ▶▶▶ CONCOURS DE DESSIN

En janvier 2019, les dessins des enfants de l'école sur le thème de Noël en lien avec le concours de dessin organisé pour le marché de Noël 2018.

## ▶▶▶ EXPOSITION PHOTOS



Cet été, exposition des photos réalisées par des agricultrices du Nord Finistère.

## ▶▶▶ EXPOSITION D'ISABELLE GOURVIL

En octobre, peinture à l'huile sur le thème de la nature et du végétal.



## ▶▶▶ A VENIR

Il est prévu en février prochain une nouvelle exposition de Laurent Bellec (art abstrait).

Philippe Le Tenier et l'adjointe à la culture Magali Kervagoret insistent sur l'importance d'accueillir des artistes amateurs passionnés. »

## En même temps ...

### ▶▶▶ REPAS DES AINÉS

Fin décembre, les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël aux personnes, de plus de 75 ans, qui n'avaient pas pu se joindre au repas du 12 octobre offert par la commune.

A cette occasion, 72 personnes au total se sont retrouvées pour ce moment convivial d'échanges autour d'un repas concocté par Jean Baptiste Billet, nouveau responsable du service restauration de l'école, et servi par le personnel communal.

Louis Massé (92 ans), ainsi qu'Antoinette Gourlaouen, Sidonie Kerriou, Jacqueline Lemoine et Berthe Capitaine âgées de 90 ans ont été mis à l'honneur à l'occasion de cette rencontre.

A savoir, qu'aujourd'hui, le doyen de notre commune est Jacques Lemoine, né en 1923 (96 ans) et la doyenne est Marcelle Coadic, née en 1924 (95 ans).



### ▶▶▶ GOÛTER DES AINÉS

Tout au long de l'année, nos aînés se sont retrouvés à la salle polyvalente, chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à partir de 14h30, pour partager un moment de convivialité ponctué par un goûter.



### ▶▶▶ MARCHÉ DE NOËL

La cinquième édition du marché de Noël a eu lieu le samedi 14 décembre 2019 avec un large public autour des stands de marrons grillés, vin chaud, chocolat chaud. Un grand merci est à adresser aux différents exposants qui se sont joints à cette animation. Quelques chants sont venus agrémente la soirée.

## ▶▶▶ VŒUX DU MAIRE

Le 11 janvier 2019, le maire, Philippe Le Tenier présentait ses vœux à la population, à la salle polyvalente.



## ▶▶▶ PIQUE-NIQUE CITOYENS



Le 25 août 2019, nouveaux habitants et habitués des lieux se retrouvaient pour échanger autour d'un pique-nique/barbecue.

## ▶▶▶ VIDE GRENIER

Le 22 septembre 2019, se tenait le vide-grenier à l'américaine où chacun pouvait faire des affaires en se promenant dans la commune.



## ▶▶▶ RANDONNÉE



Le 25 août 2019, les bayois étaient invités à découvrir le chemin de randonnée nouvellement ouvert.

# AGENDA 2020

## JANVIER

**Jusqu'au 30 janvier :** Exposition « Dessins de Noël » - mairie, salle du Conseil.

**10 :** Vœux du maire - salle polyvalente.

**Date à préciser :** Inauguration de la médiathèque.

**12 :** Challenge de dressage - Ecuries de Locquillec.

**19 :** Challenge d'obstacles - Ecuries de Locquillec.

**31 :** Vente de pizza à emporter - APE

## FEVRIER

**Date à préciser :** Exposition peintures Laurent Bellec - mairie, salle du Conseil.

## MARS

**7 :** Carnaval - Repas - APE, la salle polyvalente.

**15 :** 1<sup>er</sup> tour élections municipales - mairie, salle du Conseil.

**19 :** Commémoration du Cessez le feu en Algérie - FNACA

**21 :** Fest-noz - salle polyvalente - Amicale Laique.

**22 :** 2<sup>e</sup> tour élections municipales - mairie, salle du Conseil

## AVRIL

**4 :** Concours de belote de Printemps - salle polyvalente - Comité des Fêtes.

**5 :** Lancement de la saison des Lévriers de Cornouailles - cynodrome.

**18 :** Soirée crêpes (repas/à emporter) - AS Bayoise

**Date à préciser :** Vente de photos de classes - APE

## MAI

**8 :** Commémoration de la victoire 1945 - FNACA.

**31 :** Concours officiel d'obstacles - Ecuries de Locquillec

## JUIN

**13 :** Kermesse de l'école - APE.

**21 :** Fête de la musique sous les arbres - Amicale Laique.

**28 :** Pardon des chevaux - Comité des Fêtes.

**28 juin :** Fête des Ecuries de Locquillec

## SEPTEMBRE

**6 :** Portes ouvertes - Ecuries de Locquillec.

## OCTOBRE

**10 :** Repas APE - salle polyvalente.

**18 :** Concours officiel d'obstacles - Ecuries de Locquillec.

**24 :** Fest-noz, Bro Duig - salle polyvalente.

## NOVEMBRE

**11 :** Commémoration de l'armistice 1918 - FNACA.

**14 :** Concours de belote d'Automne - Comité des Fêtes.

**15 :** Challenge d'obstacles et équitfun - Ecuries de Locquillec.

## DECEMBRE

**Date à valider :** Vente de sapins - APE

**5 :** Téléthon - Comité des Fêtes.

**12 :** Noël des écuries - Ecuries de Locquillec

**Goûters des aînés :** chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois : 9 janvier / 13 février / 12 mars

### Collectes de papiers :

Au local situé à l'entrée du cimetière, côté route de l'Isle, de 10 h à 12h les 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin.

Sur le parking de l'école, avec installation d'une benne de récupération, les 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février puis fin juin (dernier week-end, à confirmer).

L'APE récupère tous les types de papiers, journaux, livres, magazines, publicités...



## ►►► UN NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNÉE



En suivant le balisage bleu, cette boucle d'environ 6 km passe par des chemins communaux laissés à l'abandon depuis les années 60 et tout récemment remis en état pour laisser passer une très belle balade dans la campagne bayoise.

En partant de la place de l'église, emprunter l'impasse Saint Eloi, la route de Kerhuel jusqu'à Poultréo. Au gîte « *Le Refuge de la salamandre* », emprunter le chemin communal à droite en direction de Locquillec. Avant l'impasse de La Fontaine, une pause permet d'admirer le lavoir, sur la droite.

Arrivé à l'impasse de la Fontaine, prendre à gauche et continuer tout droit jusqu'au chemin communal. Au niveau de l'impasse de la Fontaine, on peut également découvrir la fontaine de Locquillec ou peut-être de Saint Illec. Il apparaît qu'une chapelle se situait non loin de ce lieu. Sur l'axe se trouve également une maison qui semble être une des plus anciennes de la commune datant du 16<sup>ème</sup> siècle auprès de laquelle se trouvait un manoir.

Arrivé à la première fourche, prendre à gauche et poursuivre tout droit jusqu'à une barrière en bois. A noter qu'à cette fourche, il est possible de poursuivre tout droit sur le chemin communal menant sur la route de Saint Gilles.

Arrivé à la barrière en bois, entrer sur la parcelle privée en prenant à gauche et contourner le champ. Un chemin de liaison agricole mène au champ suivant pour prendre à droite.

Longer ce champ pour descendre dans un creux marqué par la présence d'un magnifique hêtre et poursuivre en suivant le ruisseau un peu plus bas.

Prendre ensuite à gauche pour remonter un ancien chemin communal qui ramène vers Poultréo. En haut de ce chemin communal remonter vers la parcelle privée et contourner les champs jusqu'à la fontaine plate de Kerhuel. A savoir que le promeneur peut également bifurquer vers Poultréo pour réduire sa boucle.

A la « *Feunteun Plat* » à Kerhuel, prendre à gauche en direction de la route. Prendre à nouveau à gauche sur la route en direction du centre bourg.

En entrant dans l'agglomération, prendre le chemin communal à droite qui mène aux abords de la départementale Riec/Baye.

L'application est disponible gratuitement en téléchargement sur l'App Store et le Google Play



Les parcours sont classés par type d'activités (à vélo, à pied, en trekking, en trail, etc.) et par niveaux de difficultés. De facile (en vert) à très difficile (en noir).



Arrivé à la route, prendre à gauche en direction du centre bourg. Terminer la boucle en passant devant la fontaine Saint Eloi, avant de rejoindre la place de l'église.

Une légende explicative se trouve au point de départ, place de l'église.



Les promeneurs sont invités à respecter bien évidemment la nature. Pour l'heure, les passages sur les parcelles privées sont uniquement réservés aux piétons. Durant la traversée de ces parcelles privées, veiller à ne pas piétiner les cultures. Une particularité est signalée par panneau avant d'arrivée à la « *Feunteun Plat* » pour tenir son chien en laisse durant 150 m environ, pour cause de présence d'animaux de basse-cour en semi-liberté.

## ▶▶▶ EFFECTIFS 2018/2019

**129 élèves inscrits à Baye pour cette rentrée 2019, répartis en 5 classes :**



26 élèves avec Mme Nelly Le Doze : 10 en Petite Section et 16 en Moyenne Section.

24 élèves avec Mme Christelle Souffez : 8 en Moyenne Section et 16 en Grande Section.

24 élèves avec Mme Stéphanie Tanneau : 13 en CP et 11 en CE1.

25 élèves avec Mme Sabine Quentel /Riou également directrice de l'école : 5 en CE1 et 20 en CE2.

30 élèves avec Mme Christelle Pelleter 14 en CMI et 16 en CM2.

## ▶▶▶ RAPPEL DES RÈGLES D'INSCRIPTION A L'ÉCOLE DE BAYE

Habiter la commune ou avoir un frère ou une sœur déjà inscrit à l'école. Des dérogations peuvent être acceptées en fonction des effectifs. L'instruction est désormais obligatoire pour les enfants de 3 ans (petite section).

Les enfants de 2 ans révolus au premier septembre de l'année en cours, classe TPS (très petite section), ne sont inscrits que si les effectifs ne sont pas trop importants. Cette année, aucun TPS n'a été inscrit.

## ▶▶▶ NUMÉRIQUE

La classe de Mme Souffez, Grande Section de maternelle a été équipée d'un vidéo projecteur, un tableau tryptique, et tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de ce nouvel outil.

Coût lié à l'investissement : 2 174 €.

La classe de petite section reste à équiper ainsi que la nouvelle classe actuellement occupée par la bibliothèque.

## ▶▶▶ RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Au mois de mars, une initiative pour un échange intergénérationnel, a conduit 4 seniors de notre commune, à venir partager le repas des enfants au restaurant scolaire. Nos aînées ont été ravies de ce moment.



## ▶▶▶ PROJETS PÉDAGOGIQUES

Cinéma : 3 séances par classe durant l'année.

Parc de Branféré : sortie au mois de mai pour les classes de maternelle et de CP-CE1. Le matin, les élèves ont suivi les ateliers encadrés par des animateurs. À partir de différents jeux, les plus jeunes ont découvert la diversité du monde animal. Au programme, alimentation et locomotion de différentes espèces. Les plus grands ont travaillé sur l'utilité des animaux domestiques pour l'homme. L'après-midi, tous ont assisté au spectacle des oiseaux face au château de Branféré.



Dis-moi ton livre : un événement organisé depuis onze ans dans les bibliothèques et médiathèques du réseau de Quimperlé Communauté, en partenariat avec les écoles, l'inspection académique. L'ensemble des élèves de la petite section au CM2 votent pour le livre de leur choix.

100<sup>ème</sup> jour de classe : comme chaque année, les élèves de CP ont présenté leurs créations, à base de bouchons, de morceaux de tissus, de supports et matériaux en tout genre. Ces créations ont été exposées à la bibliothèque.



Caserne des pompiers de Quimperlé : visite début octobre des élèves de petite et moyenne sections. Ils ont découvert l'univers des pompiers, les tenues, les véhicules et ont pu observer le maniement de la lance à incendie et le déploiement de la grande échelle.



Sortie avec l'association Natur'aufil pour les MS/GS sur le thème des haies et du bocage.

Visite, en octobre, du musée des abeilles vivantes au Fauët pour les CP/CE1 et les CE1/CE2.

Jeux de combats pour les 3 classes élémentaires (8 séances) avec Gwénael Fléjo, professeur de judo.

Travail avec un musicien professionnel (15 séances) avec Sylvain Bouchacourt à partir d'un album pour les MS/GS.

Kayak pour les CM1 CM2 : 5 séances ont eu lieu en début d'année et 3 auront lieu en juin.

Toutes les classes sont allées voir le cirque de Noël de Quimper le 12 décembre.

## ▶▶▶ NOËL

Juste avant les vacances de Noël, les enfants avaient rendez-vous avec le spectacle de Noël, précédé par l'arrivée du Père Noël venu distribuer des cadeaux pour tous les enfants. Cette fête s'est terminée par un goûter offert par l'APE.

## ►►► UN LIEU CONVIVIAL INTERGÉNÉRATIONNEL



2020 verra l'ouverture de la médiathèque municipale à Baye. Après plusieurs mois de travaux, notre médiathèque accueillera le public dans un nouvel équipement plus moderne et plus confortable. La bibliothèque que nous connaissions a fermé fin septembre, afin de permettre la mise en place des nouveaux espaces et des nouvelles collections. La médiathèque a été pensée avec une nouvelle organisation, un nouveau lieu « *comme à la maison* », plus convivial, un mobilier varié et harmonieux adapté à tous les publics et des conditions d'accueil et de consultation confortables et chaleureuses. L'espace sera divisé en plusieurs pôles : petite enfance, ado, adultes et un espace tout public. De nouveaux services seront à découvrir : jeux vidéo, coin lecture, espace DVD et une boîte de retour. Les médiathèques sont des lieux ouverts à tous, seul l'emprunt de documents nécessite de s'inscrire. S'installer pour lire le journal, une revue, consulter ses mails est possible sans inscription. Ce nouvel équipement bayois est un établissement culturel de proximité, moderne et adapté aux pratiques d'aujourd'hui. Il s'agira d'un lieu convivial et intergénérationnel que chacun pourra s'approprier et utiliser au mieux.

Notre médiathèque fonctionnera avec une personne salariée et une équipe de bénévoles fidèles depuis des années. Nous les remercions pour leur engagement et leur disponibilité.

Les horaires ont été modifiés pour permettre un meilleur accueil du public et ainsi s'adapter à la demande. En dehors des ouvertures au public,



l'équipe de la médiathèque continue à recevoir les classes de l'école, le voyage lecture « *dis-moi ton livre* », les travaux d'équipement des documents (acquisitions, couverture, encodage...).

La médiathèque, comme notre ancienne bibliothèque, fait partie du réseau MATILIN, pour lequel vous disposez d'une carte unique pour emprunter dans les 16 médiathèques de Quimperlé Communauté.

La médiathèque disposera d'un espace de 120 m<sup>2</sup>, au-dessus duquel sont construits 3 logements qui eux seront gérés par l'OPAC. Cette opération alliant culture et social a pu voir le jour grâce à une collaboration entre la commune et le bailleur social, qui en est d'ailleurs le maître d'œuvre.

Le poste principal que compte : la démolition et le désamiantage, le gros-œuvre, la charpente et la couverture pour un montant d'un peu plus de 235 000 € TTC a ainsi été réparti entre la commune,

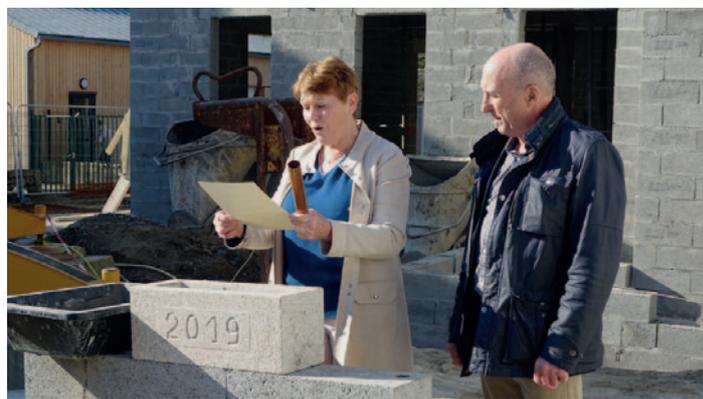
pour 40% (soit environ 95 000 €) et l'OPAC, pour 60% (soit environ 140 000 €).

Le montant des travaux propres à la médiathèque et donc supporté par la commune s'élève à un peu plus de 120 000 € entre les menuiseries, métallerie, cloisons et plafonds, accessibilité, plomberie et électricité.

Pour l'aménagement, c'est la société *Inside 56 Aménagement* qui a été retenue pour son appartenance régionale. Située à Auray, elle travaille avec un fabricant situé à Plescop. Cette entreprise artisanale travaille en respectant les règles de durabilité, de sécurité et de qualité fixées par le cahier des charges de ce projet. Pour l'aménagement intérieur, une dépense de 36 000 € a été engagée.

Les sommes budgétées pour l'acquisition d'ouvrages, jeux vidéos et matériel informatique s'élèvent à près de 40 000 €.

Une boîte à livres installée à l'extérieur, pour déposer les ouvrages rapportés en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque a été fabriquée par l'entreprise *Esvan Matériel - Quimperlé* pour un coût de 1 260 €.



Une maîtrise d'œuvre à verser à l'OPAC pour un montant de 12 000 € environ est à rajouter au coût de cette opération.

Pour soutenir ces investissements, diverses subventions sont déjà actées et d'autres sont en cours d'étude, c'est le cas du dernier poste présenté. Pour les subventions déjà connues, nous pouvons d'ores et déjà compté sur une aide de 24 486 € dans le cadre du contrat de pays région Bretagne. Le département et la DRAC nous allouent chacun, deux subventions : 60 000 € pour le département et 100 363 € pour la DRAC au titre des travaux et 9 000 € pour le département et 18 000 € pour la DRAC au titre de l'aménagement. Un soutien de Quimperlé Communauté, au travers d'un fonds de concours pour la démolition/reconstruction et pour l'équipement communal lecture publique nous aide à hauteur de 13 168 €.

### Tarifs adhésion :

Adultes (+ de 25 ans) : 10 €.

- de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH : gratuit  
Collectivités (associations, institutions, assistantes maternelles) : gratuit dans la commune de résidence. 10€ dans les autres communes.

Facebook : Médiathèque Baye.  
(nouveau, animations, infos...)

### Horaires

Mercredi de 10h à 17h.

Jeudi de 17h à 19h.

Samedi et dimanche de 10h à 12h.

## ►►► MISE EN SÉCURITÉ

L'aménagement d'un rond-point sur la départementale au croisement du lotissement Ar Strelleg et de la route de Kerbris va permettre de fluidifier la circulation et de ralentir les véhicules à l'entrée du bourg. Travaux réalisés par l'entreprise *Colas-Quimper* pour un montant de 42 000 € TTC, avec une subvention attendue de 6 900 €.



Tous les lotissements sont maintenant en zone partagée ou la priorité est donnée au piéton. Les panneaux le signalant sont placés à leur entrée.



Poursuite du cheminement piéton du lotissement Ar Strelleg jusqu'à l'entrée de la route de l'Isle. Travaux réalisés par l'entreprise *Colas-Quimper* pour un montant de 8 081 € TTC.



Création de place de stationnement dans le lotissement de Kernevez pour ralentir les véhicules et rendre le trottoir aux piétons. Travaux réalisés par le Syndicat de voirie pour un montant de 2 163 € TTC.



Un deuxième défibrillateur, accessible à toute heure en complément de celui de la salle polyvalente a été installé sur la façade du local technique. Coût de l'acquisition : 1 963 €. Une aide du fonds de prévention a été obtenue pour un montant de 700 €.



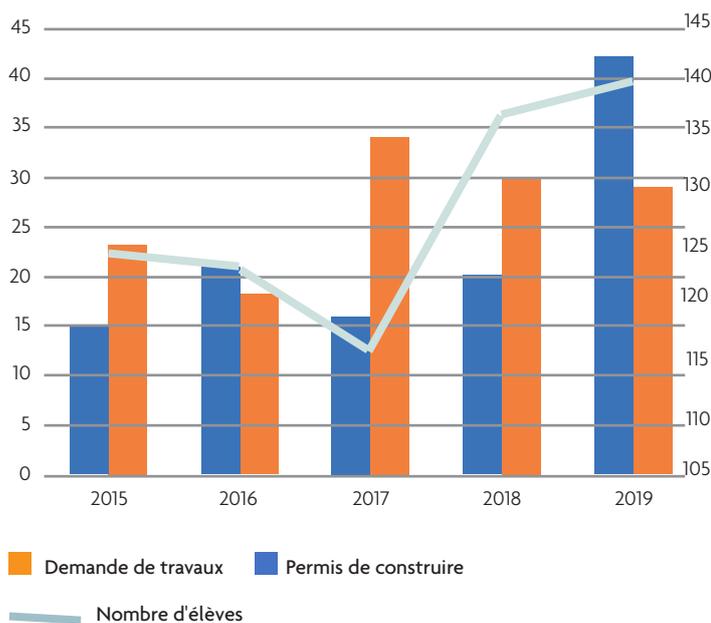
## ►►► MAIRIE - TI KER

Une nouvelle signalétique français-breton a été installée sur les murs de la mairie.



## ►►► URBANISME

### EVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE



Le nombre de construction se poursuit à un rythme régulier. 42 permis de construire ont été déposés cette année, principalement dans les deux lotissements en cours d'élaboration : « Park-Bras » et « Ty Amor » soit 36 lots au total. Le nombre de demandes de travaux est lui, de 29.

L'hypothèse de croissance de la population évaluée par notre PLU est de plus 200 habitants entre 2012 et 2023 avec un seuil d'environ 1 400 habitants à cette échéance.

Pour accueillir cette population environ 100 logements seront nécessaires sur cette période en suivant les préconisations du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui stipulent 17 logements à l'hectare et en privilégiant le développement urbain.

Le recensement fait en 2020 nous donnera une estimation plus précise sur l'atteinte de ces objectifs.

## ►►► LOTISSEMENTS

Les lotissements Ty Armor et Parc Braz où les premières maisons sortent de terre.



## ►►► ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

**Enrobé de la route de l'Isle** jusqu'au lotissement des Jardins du Presbytère. Travaux réalisés par l'entreprise *Colas-Quimper* pour un montant de 14 000 € TTC.

**Aménagement de la place de l'église.** Travaux réalisés par l'entreprise *Colas - Quimper* pour un montant de 7 833 € TTC.



**Aménagement de plusieurs emplacements de poubelles** ici à Beg Saint-Ouarneau.



**Construction en régie, par les services techniques d'une boîte à livres** installée sous les arbres à proximité de l'église.



**Remplacement de la porte de la sacristie**, pour un montant de 1 428 €.

**Remplacement de la pompe du forage**, au stade, pour un montant de 1 802 €.

**Rénovation de la verrière** du couloir de l'école maternelle, pour un montant de 2 802 €.

**Remplacement de la gouttière de la mairie**, façade sud, par l'entreprise *Le Pennec - Baye*, pour un montant de 1 594 €.

**Installation de panneaux signalétiques** et remplacement des panneaux de rue, pour un montant de 3 847 €.

**Prolongement du réseau d'assainissement route de Locquillec** pris en charge par Quimperlé Communauté, dans le cadre du transfert de compétence du service assainissement.

**Modification réseau eau potable** route de l'Isle, pris en charge par Quimperlé Communauté, dans le cadre du transfert de compétence eau potable.

**Antenne Orange** : après un décalage dans le délai annoncé pour la mise en place de cette antenne relais, les travaux ont enfin commencé début novembre.

## ►►► BILAN 2018

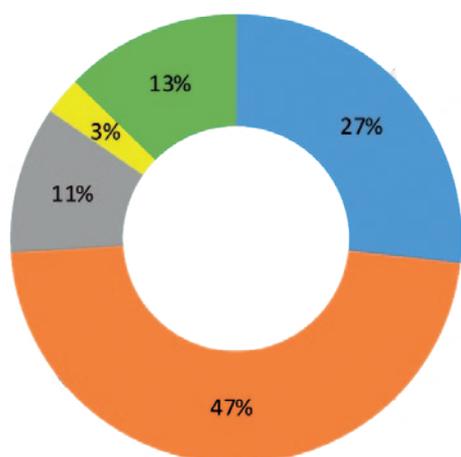
Fin 2018, l'exécution du budget annuel s'élevait à 776 831 € pour les dépenses de fonctionnement et d'investissements cumulées. Une nouvelle fois, ce bilan fait apparaître une gestion saine. Cet exercice 2018 a permis de s'appuyer sur un excédent de fonctionnement de 226 418 € et un excédent d'investissement de 76 162 €, pour l'établissement du budget 2019, voté le 8 avril.

Cette année 2019, a été marquée par le dernier gros projet de ce mandat. Il s'agit de la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en médiathèque. Pour rappel, ce projet lissé initialement sur les 2 exercices 2018 et 2019, verra sa cloture début 2020.

## PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 763 246 €

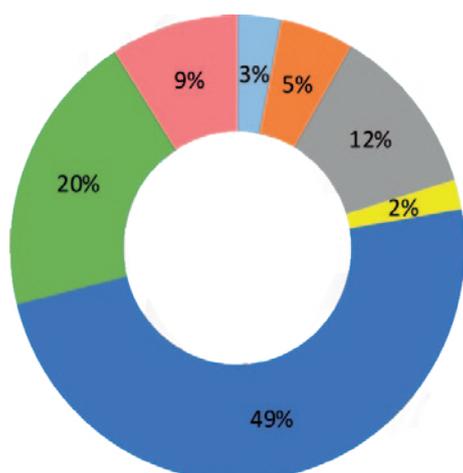
Le budget de fonctionnement s'emploie à résoudre l'équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité de services de proximité



- Charges à caractère général : 219 950 €**  
Achats de fournitures d'énergie, de télécommunication, d'alimentation, d'entretien de voirie, d'assurances. Contrats de prestations de services, d'instruction des permis de construire.
- Charges de personnels : 386 886 €**  
Salaires, traitements et cotisations.
- Charges de gestion courantes : 85 048 €**  
Service incendie, subventions, formation, indemnités aux élus, dépenses imprévues. Cette année 2019, voit une particularité, liée au transfert de compétence de l'assainissement, avec le transfert du budget assainissement. Le résultat du budget assainissement (21 643 €) est intégré au budget de fonctionnement de la commune. Ce résultat sera ensuite reversé à Quimperlé Communauté.
- Charges financières : 21 362 €**  
Règlement des intérêts.
- Affectation à la section d'investissement (sur excédent 2018) : 50 000 €**  
Virement d'une partie de l'excédent de résultat de l'année précédente. Une autre partie pouvant être affectée au budget d'investissement.

### BUDGET D'INVESTISSEMENT : 703 502 €

Le budget d'investissement se compose lui aussi de dépenses et recettes qui s'équilibrent avec, d'une part les dépenses, liées à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, aménagement de voirie), achat de mobilier, équipements informatiques et d'autre part, les recettes tirées de l'autofinancement, les subventions et l'emprunt.



- Matériel - mobilier : 8 700 €**  
Enseigne mairie, débrousailluse, défibrillateur extérieur, éplucheuse cantine, tables salle polyvalente, armoires, buts de foot U7.
- Travaux et bâtiments : 13 000 €**  
Pompe stade, verrière école maternelle, gouttières mairie, porte sacristie église.
- Voiries : 82 092 €**  
Panneaux signalétiques et barrière, giratoire route de Quimperlé, cheminement piéton RD783, aménagement parking mairie et route de l'Isle.
- Equipement informatique : 3 200 €**  
Matériel informatique école.
- Projet médiathèque : 399 000 €**  
Travaux, ouvrages, boîte retour livres, mobilier, informatique, téléphonie.
- Remboursement emprunt (capital) : 83 000 €**
- Réserves dépenses imprévues et régulations : 114 510 €**  
Au même titre que pour le budget de fonctionnement, le résultat d'investissement (92 445 €) est intégré au budget d'investissement de la commune. Il sera également reversé à Quimperlé Communauté, dans le cadre du transfert de compétence.

## ►►► RECENSEMENT DE LA POPULATION DE BAYE du 16 janvier au 15 février



### Le recensement, c'est utile à tous

Votre participation au recensement est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population, en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...), de programmes de rénovation de quartiers, de moyens de transports à développer...

### Le recensement, c'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Estelle Viard



Myriam Guyvarc'h



Rose-Marie Grange

### Comment répondre au recensement

Le recensement peut se faire de deux façons : soit par internet, soit à l'aide de documents papier.

Lors de son passage, l'agent recenseur muni d'une carte officielle nominative avec photo, vous demandera votre choix :

- dans le cas d'une réponse par internet, il vous remettra les codes d'accès, les identifiants de votre logement, ainsi que l'adresse du site de connexion. Il vous suffira de vous laisser guider pour remplir les questionnaires. Pensez à indiquer votre adresse mail si vous souhaitez recevoir un accusé de réception. Pour terminer cliquez sur "envoyer les questionnaires". Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui pourraient vous réclamer de l'argent.

- dans le cas d'une réponse papier, ce même agent vous remettra les questionnaires papier, qui se composent d'une feuille de logement et d'autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans votre logement, et ce quel que soit leur âge. Remplissez les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. L'agent recenseur passera récupérer ces questionnaires à une date convenue avec vous, sinon vous pouvez également les déposer en Mairie.

**Merci par avance de réserver le meilleur accueil  
à l'agent recenseur de votre secteur.**

## ETAT CIVIL

### Félicitations à ...

Ghanima CHETOUANE & Sébastien MONREAL, mariés le 16 février  
Béatrice TONNERRE & Pascal ROBIC, mariés le 18 mai  
Solenne LACOUR & Antoine PICOL, pacsés le 11 juin  
Marine SANCEO & Sébastien LE VEN, mariés le 6 juillet  
Valérie NOGUES & Stéphane BOURHIS, mariés le 13 juillet  
Audrey KRIER-JEGOU & Damien PENGRECH, pacsés le 30 juillet

Salomé ARNAUD & Mathieu DOREAU, pacsés le 28 août  
Clarisse LE METOUR & Aodrenn CALLONNEC, mariées le 14 septembre  
Audrey PICHON & Vincent LE DOZE, mariés le 27 septembre  
Sarah DUTEIL & Julien BARON, mariés le 28 septembre  
Elodie LE BEUX & Cyril LE CUNFF, pacsés le 22 octobre

### Bienvenue à ...

Liana BROUET LE FAOUDER, le 10 janvier  
Gabriel CHAUVIN, le 26 janvier  
Sohan CALONNEC, le 10 mars  
Elena BLEUZEN, le 13 mars  
Eliott KERVEADOU, le 23 mars  
Kara LE CUNFF, le 4 avril  
Enzo PICARDA-LAISSE, le 18 juin  
Maxence LE GUILLOU, le 28 juin  
Nathan PICOL, le 20 septembre  
Evan YIMGNA, le 26 septembre  
Gaspard JANNEZ, le 26 octobre  
Loeiz IHUELLO, le 3 novembre

### Souvenirs de ...

Séverine PENNEC, le 25 décembre 2018  
Jean KACZMARSKI, le 27 décembre 2018  
Jeannine RICOUARD, née RIOUAL, le 30 décembre 2018  
Michèle CARTEAUX, née DEZ, le 5 janvier  
Raymond CORNOU, le 30 juin  
Yvonne PARMENTIER, née EVEN, le 3 octobre  
Pierre ROSOT, le 3 novembre

## ▶▶▶ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avez-vous pensé à sécuriser votre habitation avant de partir en vacances ?

Connaissez-vous l'opération "tranquillité vacances" ?

Voici le conseil bien utile pour vous garantir de passer de bonnes vacances :

**Signalez votre absence à la gendarmerie locale.**

Avant de partir, vous devez signaler à la gendarmerie de votre domicile, vos dates de vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme



le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence, où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

A chaque passage de la patrouille de surveillance à votre domicile, vous serez informé par message sur votre téléphone portable, après inscription sur le site "OTV" (Opération Tranquillité Vacances).

## ▶▶▶ PARTICIPATION CITOYENNE : DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ



Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche "participation citoyenne" consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, "participation citoyenne" vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique,
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le Maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

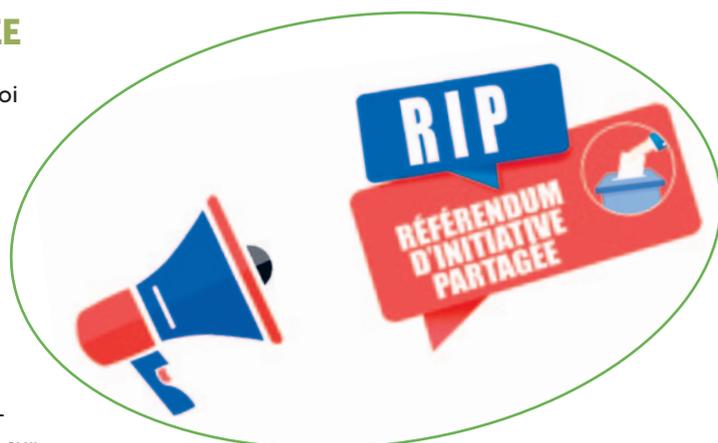
Les personnes qui souhaitent s'investir dans cette démarche sont priées de se faire connaître en Mairie.

## ▶▶▶ RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Le 10 avril 2019, 248 parlementaires ont déposé une proposition de loi pour permettre aux Françaises et français de se prononcer sur la pertinence de la privatisation du groupe ADP propriétaire et exploitant des aéroports de Paris.

Cette proposition de loi, ouvrant la voie à un référendum d'initiative partagée (reposant sur l'article 11 de la constitution modifié par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008), a été validée par le conseil constitutionnel au début du mois de juin.

Le recueil des signatures des électeurs pouvant conduire au référendum est mis en œuvre pendant 9 mois, du 13 juin 2019 au 12 mars 2020 sur le site : [referendum.www.interieur.gouv.fr](http://referendum.www.interieur.gouv.fr)



## ►►► SE DÉPLACER AUTREMENT EN PAYS DE QUIMPERLÉ

Cette année, les élus communautaires de Quimperlé Communauté ont voté le développement du schéma vélo, lors du conseil du mois de mars dernier. Celui-ci doit compléter l'offre de mobilité durable et développer ce mode de déplacement sur le territoire de l'agglomération. Ce schéma prévoit plusieurs actions pour favoriser la pratique comme mode de déplacement quotidien et s'appuie sur l'essor du vélo électrique qui rend sa pratique accessible à tout le monde.

Parmi les actions les plus importantes, on note la volonté d'aménager des pistes cyclables sur le territoire. En effet, pour faire du vélo dans les meilleures conditions et en toute sécurité, il est nécessaire de réaliser des aménagements sur nos routes et donc de créer des pistes cyclables. Pour cela, l'agglomération a lancé un fonds de concours pour aider les communes à financer la réalisation de pistes cyclables. La participation de l'intercommunalité est de 25 % du montant des travaux réalisés au maximum. Le schéma préconise la création de 17 itinéraires dans un premier temps soit près de 100 km d'aménagements.

En complément, Quimperlé Communauté a

mis en place un service de location de vélo électrique en longue durée. Ce dispositif vise à permettre à tout habitant de tester le vélo électrique avant d'en acheter un. Le prix de ce type de vélo à l'achat n'étant pas anodin, il peut s'avérer intéressant de louer avant d'acheter pour être sûr de ne pas se tromper. Si vous souhaitez profiter de ce service pour tester le vélo électrique, rendez-vous simplement sur le site de l'agglomération dans la rubrique « vos démarches ».



Enfin, afin de faciliter la transition vers des modes de déplacement doux et plus respectueux de l'environnement, Quimperlé communauté met en place un dispositif d'aide financière à l'acquisition de vélo à assistance électrique (VAE). Eh oui, acheter un vélo électrique pour ses trajets quotidiens ou ses loisirs peut sembler difficile quand on veut s'équiper convenablement. La subvention pour l'achat d'un VAE neuf peut ainsi représenter 25 % du prix d'achat TTC dans la limite de 250 €. Le formulaire pour effectuer votre démarche de subvention est disponible sur le site de l'agglomération dans la rubrique « vos démarches ».

## ►►► LE PLUi

Le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal a été lancé par le conseil communautaire de Quimperlé communauté en février 2018 et devrait être approuvé lors du deuxième semestre 2020.

Le SCoT fixe les principes généraux et le PLUi vient décliner la règle opérationnelle.

- **Un document stratégique** : Le PLUi traduit le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de Quimperlé Communauté pour les 10 à 15 prochaines années.

- **Une démarche solidaire** : Le PLUi garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de l'agglomération pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements...).

- **Un outil réglementaire** : Le PLUi est le document qui réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des PLU communaux pour permettre une actualisation plus régulière et moins coûteuse.

**Le PLUi devra répondre à des enjeux qui touchent au quotidien de tous les habitants et usagers de Quimperlé Communauté :**

- **Habitat** : Proposer des logements abordables prenant en compte les usages et les modes d'habiter.

- **Économie** : Permettre le confortement et le développement de notre économie dans toute sa diversité.

- **Mobilité** : Favoriser une articulation plus efficace entre urbanisme et déplacements.

- **Environnement** : Préserver et valoriser l'économie agricole, les paysages et les milieux naturels.

- **Transition énergétique et lutte contre le changement climatique** : maîtriser la consommation d'énergie et promouvoir la production d'énergies renouvelables.

- **Tourisme** : Encourager le développement et la structuration d'une offre touristique.

Il ne s'agit pas d'un document unique mais ça veut surtout dire une méthodologie unique pour définir les règles. La déclinaison des principes du SCoT se fera de la même

## ►►► PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Depuis le 21 novembre 2019, Quimperlé Communauté a été labellisé "Pays d'art et d'histoire" par le Ministère de la Culture, sur proposition du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.



Pour obtenir ce label, Quimperlé Communauté a fédéré les communes du territoire autour d'une dynamique collective et partenariale permettant d'inscrire le patrimoine au cœur d'une politique globale et transversale aux domaines du développement culturel, de l'urbanisme, du développement durable, de la protection des paysages, des nouvelles solidarités et du tourisme.

L'obtention du label vient récompenser l'important travail réalisé depuis 2015 autour de la valorisation du patrimoine, notamment le travail d'inventaire qui a permis de recenser plus de 1 400 éléments dans le Pays de Quimperlé, témoignant ainsi de sa richesse.

Une richesse qui montre que toutes les communes du territoire, petites ou grandes, ont un patrimoine matériel ou immatériel qui participe à notre histoire commune. Autant d'éléments qui contribuent à l'identité du territoire et aux liens qui unissent les habitants du Pays de Quimperlé.

Cette obtention sera actée par la signature d'une convention entre la collectivité et l'État pour une durée de 10 ans.

manière pour chacune des communes de Quimperlé Communauté et la représentation de la règle sera la même, pour autant la hauteur maximale des constructions dans le centre-ville de Quimperlé, ne sera pas la même que dans les centres bourgs des autres communes.

### Quatre étapes pour le passage au PLUi :

1. **Le diagnostic** : Etablir un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.

2. **Le PADD** (projet d'aménagement et de développement durable) : Il définit une stratégie et des objectifs de développement pour le territoire à l'horizon 2030.

3. **Le règlement et le zonage** : Il définit les règles applicables aux autorisations de construire par type de zone (urbaine, à urbaniser, naturelle et agricole).

4. **La validation** : Consultation des partenaires, enquête publique, entrée en vigueur du PLUi.

## ● Mairie

Tél. : 02 98 96 80 12 Fax : 02 98 96 19 61

Email : [mairiebaye@wanadoo.fr](mailto:mairiebaye@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h : juillet/août).

Démarches et formalités sur [www.baye.fr](http://www.baye.fr)

## ● Ordures ménagères et tri sélectif

Ramassage hebdomadaire le lundi matin (centre bourg) et le mercredi matin (collecte principale).

Ramassage des sacs de tri sélectif, le mardi matin.

Container à verre sur le parking de la salle polyvalente.

## ● Horaires déchèterie de Quimperlé

Horaires d'hiver : du 2 novembre au 31 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

## ● École

Tél. : 02 98 96 83 19

## ● Cantine

Tél. : 02 98 96 90 34

Tarifs et inscriptions sur [www.baye.fr](http://www.baye.fr)

## ● Garderie scolaire

Horaires et tarifs sur [www.baye.fr](http://www.baye.fr)

## ● Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi (11h-12h30) - Jeudi (17h-19h) - dimanche (10h30-12h).

## ● Transport collectif

Tél. : 02 98 96 76 00 ou

Informations sur [www.t-b-k.fr](http://www.t-b-k.fr)

## ● Location matériel municipal et location salle polyvalente

Tarifs et conditions sur [www.baye.fr](http://www.baye.fr)

## ● Eaux et assainissements

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, un guichet unique géré par Quimperlé Communauté.

16, bd de la gare à Quimperlé.

Tél. : 02 98 96 37 46

Mail : [eaux@quimperle-co.bzh](mailto:eaux@quimperle-co.bzh)

## ● Le recensement citoyen

Dans l'année des 16 ans, les jeunes gens et jeunes filles concerné(e)s sont invité(e)s à se faire recenser en mairie.

## ● Le bruit

Les outils, machines, appareils et activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. En dehors de ces plages horaires, il y a infraction à la réglementation en vigueur.

## ● Les animaux domestiques

Toute divagation d'animal domestique est interdite sur le territoire de la commune. Les propriétaires d'animaux domestiques sont invités à respecter leur voisinage en évitant les débordements et nuisances sonores répétées et tardives causées par leurs protégés favoris.

## ● Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Il est interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Ces déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Brûler ses déchets verts, dans son jardin, peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

## ● Automobiles et déplacements

Les travaux et aménagements réalisés dans le bourg ne doivent pas dispenser du respect de la limitation de vitesse sur l'ensemble de la commune. Chacun se doit de rester vigilant pour le bien-être et la sécurité de tous.

Les jeux des enfants en vélo, skateboard et rollers sont dangereux sur les axes routiers et les trottoirs.

## ● Quimperlé Communauté

1, rue Andreï Sakharov - 29300 Quimperlé

Tél. : 02 98 35 09 40 - Fax : 02 98 35 09 41

Portage des repas à domicile : 02 98 39 09 48

## ● Presbytère de Mellac : Tél. : 02 98 71 84 34

## ● Urgences

17 : Gendarmerie : Tél. 02 98 96 00 58

Centre anti-poison Rennes : Tél. : 02 99 59 22 22

119 : Allo enfance maltraitée

115 : Hébergement urgence

15 : SAMU

18 : Sapeurs Pompiers

Violences faites aux femmes : 06 34 62 20 50

Mail : [abricotierquimperle@gmail.com](mailto:abricotierquimperle@gmail.com)

